http://jeanclaude.chene.free.fr/Philosophie/

<u>Un même constat</u> ( Gauchet et Badiou) :
« l'accroissement des inégalités »



## Solidarité nécessaire

Z

V

<u>Valeur morale : la justice</u> <u>Nécessité d'en finir</u>

(distribution plus juste des richesses ?

Nécessité d'en finir

(avec l'appropriation privée de ces richesses ?

= texte de « Rawls »)



= texte de « Badiou/Gauchet » )

<u>Idéal « démocratique »</u> / <u>Idée « communiste »</u>



Quelle démocratie?

« Dans la théorie de la justice comme équité, la *position originelle d'égalité* (...) n'est pas conçue, bien sûr, comme étant une situation historique réelle, encore moins une forme primitive de la culture. (...) Les principes de la justice sont choisis derrière *un voile d'ignorance*. (...) Je soutiendrai que les personnes placées dans la situation initiale choisiraient <u>deux principes</u> : (...) l'égalité d'attribution des droits et des devoirs de base (...), et, que les inégalités socio-économiques (...) sont justes si et seulement si elles produisent, en compensation, des avantages (...) pour les membres les plus désavantagés de la société.

[...] L'idée intuitive est la suivante : puisque le bien dépend d'un système de coopération sans lequel nul ne saurait avoir une existence satisfaisante, la répartition des avantages doit être telle qu'elle puisse entraîner la coopération volontaire de chaque participant, y compris des moins favorisés. (...)

[...] En <u>premier</u> lieu : chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés de base égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres. (...) En <u>second</u> lieu : les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon à ce que, à la fois, (a) l'on puisse raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à l'avantage, de chacun et (b) qu'elles soient attachées à des positions et des fonctions ouvertes à tous. (...) Si la répartition de la richesse et des revenus n'a pas besoin d'être égale, elle doit être à l'avantage de chacun et, en même temps, les positions d'autorité et de responsabilité doivent être accessibles à tous. »

John Rawls, Théorie de la justice, 1971: p. 38, 41 et 92 (tr.C.Audard, éd. Seuil-1987).

A.Badiou : « ...La propriété privée est le dogme indéboulonnable, la vache sacrée du capitalisme. Sans remise en question frontale de la propriété privée, vous ne pourrez jamais ébranler le système que vous dénoncez. Et que l'on ne me dise pas que je recycle une notion dépassée. Le mot clé de notre temps est bel et bien celui de privatisation. A l'échelle locale, c'est la forme même prise par la globalisation. L'enseignement, la santé, des pans entiers de services publics et même de fonctions régaliennes sont aujourd'hui massivement privatisés, dans un nombre incalculable de pays. On va jusqu'à privatiser les armées en Irak par exemple, où les Etats Unis financent directement des formations de mercenaires. L'appropriation par le capital d'organismes collectifs, de secteurs traditionnellement dévolus à l'autorité étatique, écrase nos sociétés tel un rouleau compresseur.. »

<u>M.Gauchet</u>: « Le constat est juste et, en effet, *la propriété privée* est un problème central....Pour en sortir, vous continuez à invoquer l'appropriation collective des moyens de production. *Une notion qui se révèle à la base passablement obscure*, y compris chez Marx luimême. »

<u>A.Badiou</u>: « C'est sans doute vrai...Néanmoins, Marx n'a jamais envisagé l'appropriation collective sous l'angle de la possession étatique exclusive des moyens de production. Par ailleurs, dans la constellation communiste, qui inclut également une partie des anarchistes et des fouriéristes, la question de savoir ce qu'est une propriété collective a été examinée de près. Ce n'est pas un mot d'ordre que la réflexion a laissé dans l'abstraction la plus complète... »

Que faire pp124-125, éd. philosophie, dialogue Marcel Gauchet / Alain Badiou.